

CENTRE DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITE
ET L'INJUSTICE AU RWANDA
44, Rue du Tombois
1370 JODOIGNE
Tél/Fax: 32.10/815817

26 Septembre 1996

OBSERVATIONS SUR LE COMMUNIQUE FINAL DU SEMINAIRE SUR LA
SECURITE INTERIEURE DU RWANDA

Le Centre a bien reçu le Communiqué final du Séminaire sur la Sécurité intérieure du Rwanda tenue au Centre IWACU du 4 au 6 septembre 1996 et organisé par l'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de l'Homme (ARDHO) Toutefois le Centre, après s'être renseigné auprès des participants et autres observateurs neutres et objectifs à ce Séminaire, voudrait vous faire les observations suivantes:

1) Le Centre l'homme s'étonne que le Communiqué final ne mentionne nulle part le climat d'intimidation, de suspicion et de mauvaise foi qui caractérisait certains participants qui représentaient les Institutions publiques, la Société Civile et les ONG nationales et internationales. Ca pourrait se comprendre compte tenu:

- de l'insécurité entretenue par le pouvoir occulte des extrémistes tutsi de l'intérieur et le discours de certains extrémistes hutu de l'extérieur;
- de la terreur exercée par l'APR et les "Cadres du FPR" sur tout le territoire national;
- des "Syndicats de délateurs" et certaines Associations "dites de rescapés du génocide" créés et manipulés par les extrémistes tutsi qui exploitent le génocide rwandais pour des intérêts socio-politiques et socio-économiques;
- de l'impunité assurée aux criminels des deux blocs d'extrémistes hutu et tutsi qui ont endeuillé notre pays par les pays qui les hébergent et par le nouveau Régime de Kigali qui protège les siens;
- de l'injustice et l'oppression que subissent les hutu et les rescapés tutsi de l'intérieur en particulier et au nom desquels les extrémistes tutsi quémandent de l'aide extérieure;
- de la pauvreté qui frappe toute la population intérieure en général et des camps de réfugiés en particulier ;
- du manque de volonté poétique et du double langage de certains responsables militaires et civils qui se révèlent incapables d'assurer la sécurité des gens et des biens ;
- de la peur, de l'opportunisme et la mauvaise foi des gens qui provoquent souvent des réactions surprenantes.

2) L'Insécurité ne signifie pas seulement massacres, assassinats, disparitions, ou banditisme, elle signifie aussi:

- la terreur, la peur, la suspicion et le désespoir inspirés par l'APR qui considère la population hutu comme son ennemi et son adversaire redoutable qu'il faut réprimer d'une façon préventive;
- la délation, la vanité, le mensonge et les arrestations arbitraires soutenus par les chefs militaires et politiques du FPR

- le squattage, le pillage et la cupidité encouragés par certains responsables militaires et civils du FPR qui a forcé ses membres à rentrer et à occuper les biens d'autrui en 94.
 - la nouvelle culture de l'extrémisme tutsi qui bipolarise les débris de la société Rwandaise et qui est très encouragée par certains responsables de l'Armée;
 - les nouveaux médias de la haine financés, exploités et encouragés par le nouveau pouvoir occulte détenu par les extrémistes tutsi;
- la pauvreté et l'insécurité alimentaire des paysans, l'insuffisance des salaires, le banditisme armé et couvert par certains Services de l'APR, etc...

3) Le Centre possède des données qui montrent que l'insécurité est imputable en grande partie aux différentes structures de l'APR et du FPR. La part des "infiltrés" est très insignifiante. Qui a intérêt à crier aux "infiltrés"? Les extrémistes tutsi pour justifier leur répression aveugle contre les hutu! Les extrémistes hutu pour rassurer la masse des réfugiés qui pourraient ainsi espérer rentrer un jour par la force! Combien d'infiltrés capturés ou tués avez-vous recensé dans vos enquêtes ou qui ont été présentés à la presse? Certains cas ne sont-ils pas des coups-montés ou de l'intoxication, comme ceux que nous avons relevé sous le Régime de Habyalimana, pour justifier les massacres des populations civiles innocentes?

- Certains participants ignorent-ils l'existence des nouveaux escadrons de la mort protégés par la Gendarmerie, le Directorate Military Intelligence (DMI) et les Services de renseignements de la Primature récupérés par le DMI?

- Les participants ont-ils analysé honnêtement les assassinats politiques, les menaces, les persécutions et le chantage dirigés contre les autorités et cadres hutu? Croient-ils que les assassinats du Préfet de Butare RWANGABO, des S/Préfets KOLONI de Ruhango-Gitarama et HABINSHUTI de Gikongoro, des Bourgmestres SETAKO (de Kanama-Gisenyi), TWAHIRWA Néhémie (de Gikoro-Kigali Rural), MUKANDOLI (de Karengera-Cyangugu), Vincent MUNYANDAMUTSA (de Rushashi-Kigali Rural), Elie DUSABUMUREMYI (de Nyabikenke-Gitarama), des Magistrats RUHORAHOZA Gratien, NIKUZE Bereard et HABINSHUTI Floribert, des prêtres catholiques NTAHOBARI Pie et le père canadien SIMART, des centaines de paysans hutu tués par l'APR (pour ne citer que ceux-là) sont-ils l'oeuvre des "infiltrés hutu"?

4) Comment rompre le cercle vicieux de l'impunité, de la délation et de l'injustice au Rwanda? Si la Justice Internationale commence à poursuivre les génocidaires hutu, qui va s'occuper des "génocidaires tutsi" dont certains se trouvent au pouvoir à Kigali? - - La Justice est paralysée et purifiée de ses magistrats hutu ou tutsi qui manifestent l'honnêteté ou l'indépendance vis-à-vis de l'APR-FPR. Plusieurs signaux d'une justice militaire de revanche sont déjà visibles. Citons les exemples suivants:

- Cas du Procureur de Butare KAYIBANDA et celui de Kibuye Fidèle MAKOMBE, des Substituts Silas MUNYAGISHALI, MUSERUKA J. Berchmans, NIYOMUGABO Enoch, SHUMBUSHO Daniel, des dizaines d'Inspecteurs de la Police Judiciaires (IPJ) et des juges des Tribunaux de Première Instance et de Canton emprisonnés arbitrairement et souvent illégalement sur ordre des Chefs militaires de l'APR.

- L'assassinat de l'IPJ innocent NTAHONDI le 23 Mars 1996 (abattu à Kayove par des militaires de l'APR dont un nommé Prudence): Il fut fusillé en compagnie de l'IPJ BUSOMOKE qui a survécu et fui Gisenyi pour sa sécurité.

- L'assassinat de l'IPJ Emmanuel NIYONIZEYE (assassiné à Gisenyi);

- L'assassinat de l'IPJ de la Commune Gishoma, EPAPHRODITE par des militaires APR chez lui avec trois autres personnes dont son domestique qui les avait reconnus!
- L'assassinat du Juge du Tribunal de Canton de la Commune TARE (préfecture de Kigali Rural), MAHRYOLI à son domicile dans la nuit du 10 Mars 1996. Sa femme, son petit-fils et ses deux domestiques ont été tués en même temps.
- L'IPJ BINOMBE et le Procureur Fidèle MAKOMBE du parquet de Kibuye sont tabassés par le Capitaine Joseph Rukwakwa le 2/5/1996 sous l'instigation du Préfet de Kibuye, KABERA Assiel qui ne supportait plus l'indépendance du Procureur;
- Le Substitut J.Baptiste SIBOMANA du Parquet de Kigali est battu par des militaires en patrouille à Kigali en février 1996 et garda le lit plusieurs semaines;
- Le Premier Substitut et Chef du Parquet de Cyangugu, NYANDWI, échappe à un tueur en uniforme mais son petit frère est arrêté, battu à mort et meure en prison à Cyangugu;
- Le Directeur de la Prison de Kigali échappe de justesse à la prison que lui destinait ses détracteurs, parce qu'il avait accepté que les prisonniers malades reçoivent le régime alimentaire prescrit par le médecin et autorisé par le ministre de la Justice;
- L'IPJ Uzziel est contraint de désertier et de fuir Kibuye pour se réfugier à Kigali;
- L'IPJ BUSOMOKE du Parquet de Kayove qui échappa au militaire (de l'APR) Prudence qui a tué son collègue Ntahondi innocent à Kayove, préfecture Kibuye, erre également dans Kigali;
- Le Substitut j.Baptiste GATSIMBANYI est contraint de rester sur sa colline natale à Gikongoro, après avoir refusé son affectation dans le milieu extrémiste de Butare;
- Le Juge du Tribunal de Première Instance de Cyangugu, Védaste HABIMANA a subi de multiples interrogatoires illégales destinées à l'intimider par la Gendarmerie de Cyangugu;

L'ingérence de l'Armée dans le Système Judiciaire est très néfaste et ne garantit pas une justice équitable et sereine pour tous les criminels. L'installation de tous les organes judiciaires, s'elles ne sont pas indépendantes, ne servira à rien. La réconciliation est fort compromise par le pouvoir occulte des extrémistes tutsi.

5) La question de la propriété privée, qui n'est plus respectée, entraînera de nouvelles violences. Que voulez-vous dire par installer la population selon le nouveau système d'habitat au point 11 de vos recommandations?

6) Au point 13, les séminaristes auraient dû condamner la répression souvent injustifiée et disproportionnée contre des civils hutu, face aux infiltrés très peu nombreux et souvent mal armés. Pourquoi l'APR n'associe-t-elle pas les autorités civiles aux opérations de ratissages pour éviter les massacres de paisibles paysans dont elle se rend coupable? Ces massacres aveugles de l'APG sont en train de légitimer petit à petit le génocide des tutsi, susceptibles d'avoir été considérés, eux-aussi, comme des infiltrés du FPR par les ex-FAR et les milices hutu en Avril 1994!!

Si aujourd'hui l'APR massacre impunément des civils hutu désarmés sous prétexte de rechercher les infiltrés hutu, pourquoi alors ne pas comprendre les massacres de civils tutsi désarmés *sous prétexte de faire la chasse aux infiltrés du FPR qui s'étaient cachés et mélangés parmi les tutsi de l'intérieur?* L'APR ne devient-elle pas "génocidaire. aussi" s'elle ne sait pas distinguer les "les infiltrés hutu" des paysans hutu? Comment peut-on expliquer l'attitude d'une APR qui massacre des Bourgmestres, conseillers, agents communaux et étudiants en vacances à la 'place des infiltrés hutu"?

7) Au point 16, les séminaristes ont tort de croire que les réfugiés invoquent des prétextes pour refuser de rentrer. Qui ne sait pas que d'honnêtes gens continuent de fuir le Rwanda suite à l'insécurité, l'impunité et l'injustice assurées par le nouveau pouvoir occulte qui 'paralyse les institutions officielles?

Honnêtement qui ne voit pas que les conditions d'un retour pacifique et digne des réfugiés hutu ne sont pas remplies du moment que ceux de l'intérieur subissent la terreur et les détentions arbitraires? Que sont devenus les "rescapés hutu" des camps de déplacés de Gikongoro? Quelle est le sort des réfugiés hutu "refoulés par l'Armée burundaise" une fois "réceptionnés par l'APR et les cadres FPR? Essayez d'esquisser là-dessus et vous découvrirez l'horreur!

Vous êtes témoins des attaques dirigées contre des Bourgmestres tutsi, membres du FPR, qui osent combattre la répression aveugle de l'APR, les syndicats de délateurs des rescapés tutsi et protéger ainsi les hutu innocents contre l'arbitraire et l'injustice (ex: le Bourgmestre de RUTOBWE, GAHUNDE Charles (diffamé par IMVAHO n°1144 page 7 et INGABO n°13 page 26 et 27) pense à démissionner et celui de KIVU, SAYINZOGA Emmanuel est diffamé par les journaux dont celui de l'APR 'INGABO n° 13 de Juin 1996 pages 24 et 25" et IMBONI n° 23 de JuiMet 96 pages 9 et 10). Quand les médias de l'Etat (IMVAHO, INGABO, Radio-Rwanda, La Nouvelle Relève) incitent impunément à la haine, à la délation, à l'intoxication, à la désinformation et au chantage politique, cela montre la vraie face d'un pouvoir injuste.

8) Le Communiqué ne mentionne pas arbitraires les "arrestations et illégales", la Censure injustifiée et *les persécutions contre les journalistes et les activistes des droits humains capables de critiquer objectivement* la gestion du pouvoir, l'impunité, la délation et l'injustice qui sévissent encore au Rwanda (ex: NIYOYITA Isaïe, NKULIZA Amiel et Hakizimana Apollo du Journal INTEGO, arrêtés les 10 juin, 30 juillet et 6 août 96; ce qui a obligé Niyoyita Isaïe à se cacher).

Il ne mentionne pas des persécutions contre les députés hutu (Sebarame, Gasamagera, Uwanyirigira Anastasie, Nkerinka, Kavutse, etc...que les extrémistes tutsi tiennent à faire taire!!). **Pourquoi se taire sur le limogeage** arbitraire (par le pouvoir occulte) des Préfets, Bourgmestres et Conseillers de Secteur hutu qui osent dénoncer les crimes de l'APR et des cadres du FPR sur des populations civiles (cas des Préfets Rutihanza Théobald de Cyangugu et 7ilimwabagabo Charles de Gisenyi hmogés le 7/6/1996 et les Bourgmestres de Karago, Giciye et Nyamutera suspendus le 9/9/1996 par le Colonel Ngoga)? Y-a-t-il des participants qui auraient osé critiquer 'la protection dont jouissent les nouvelles autorités membres du FPR impliquées dans les massacres, les disparitions, la torture,` la délation et les arrestations arbitraires (comme les préfets de KIBUYE, KIBUNGO, BUTARE, les Bourgmestres de Gikomero, Bicumbi Gikoro, Rubungo, Rutongo (préfecture KIGALI) et de Ntongwe, Runda, Tarnbwe, Kigoma, Murama (GITARAMA) etc...

9) Le Séminaire n'a-t-il pas oublié d'examiner la Campagne d'intoxication et de désinformation par Radio-Rwanda et les journaux des extrémistes tutsi sur les "empoisonneurs hutu"? *Et la mise en scène de onze boyoesses "empoisonneuses" arrêtées* (parmi lesquelles se trouvent deux "rescapées du génocide!) *par les responsables civils et militaires* de la Commune Kanombe, portant ainsi le nombre des "empoisonneurs détenus" et qui l'auraient avoués à 30! (cEr Journal d'Etat IMVAHO n°1138 du 15 au 21/7/1996).

10) Le Centre propose en plus au Comité de suivi du Séminaire des actions suivantes:

- Insister auprès du MINADEF pour que l'Armée cesse son ingérence dans le Système judiciaire et que soient libérés tous les magistrats emprisonnés arbitrairement (exemples: le Procureur KAYIBANDA, Subst.MUNYAGISHALI, MUSERUKA, Juge Juvénal MWUMVANEZA de Bicumbi etc...) des journalistes détenus arbitrairement (Joseph RUYENZI(arrêté le 30 Mars 1996), Dommique MAKELI(le18/9/94), Jean de Dieu NTAMAKEMWA (arrêté le 10/3/95), Fidèle MPABWANIMANA (le 24/4/95). Redynamiser les Commissions de triage paralysés par l'APR et désengorger les prisons etc...

- Demander le respect de la liberté d'une presse objective et des journalistes qui critiquent d'une façon objective la gestion de la crise rwandaise. Rappeler que Radio-Rwanda ne doit plus cautionner la propagande des extrémistes tutsi et qu'elle cesse ses campagnes d'intoxication et de désinformation (ex: l'affaire du poison, les réunions subversives, les groupes de prières, diffamation contre des cadres hutu, etc...);

Fait à Jodoigne, le 26 Septembre 1996

Pour le Centre, MATATA Joseph, Coordinateur

